



VillenoyMag



Vie Municipale

Cadre de vie

Tribunes libres

Enfance & Jeunesse

Culture
& Patrimoine

Etat Civil

Travaux
& Urbanisme

Vie Associative

Retour en images



Agence Pascal
A VENDRE
 Vos agences de proximité
01 60 61 74 09
 www.agencepascal.net



6 Rue Thiers - 77124 Villenoy
Téléphone : 01 60 61 74 09

L'Édito du Maire

Mesdames, Messieurs,
 Au travers de ce premier numéro du bulletin «Villenoy Mag», avec toute l'équipe municipale, nous avons voulu vous présenter l'avancement des différents projets pour notre belle commune. Depuis notre arrivée à la tête de la Mairie, vous avez pu vous rendre compte de la nouvelle méthodologie de travail avec la concertation et la collaboration comme maîtres mots. Tout d'abord, la concertation avec tous les acteurs impliqués directement ou indirectement et la collaboration entre les élus et les services municipaux car désormais l'humain est au centre de nos échanges à 360°. Depuis fin octobre, nous avons également repris nos permanences de quartier chaque 4ème samedi du mois afin de pouvoir échanger avec vous sur tous les sujets car nous vous devons une totale transparence sur tous les sujets.

Au fil des pages, vous pourrez voir les éléments sociaux mis en place, tels que la bibliothèque gratuite, la cantine à 1 euro et l'épicerie solidaire, véritable bulle d'air pour les familles en situation financière délicate.

L'inauguration du Centre Social et Culturel Marie-Jeanne BASSOT le 15 octobre dernier a été le coup d'envoi de la politique du mieux vivre ensemble à Villenoy, car oui quelques soit son âge, ses origines, son niveau social nous pouvons pratiquer des activités ensemble et apprendre des différences des autres. Comment ne pas évoquer succinctement Marie-Jeanne BASSOT qui a lutté toute sa vie pour ces principes évoqués auparavant dans une période et un contexte pas du tout favorable pour ces idées de mixité sociale, véritable passerelle entre le centre de loisirs et l'espace jeunesse du centre social et culturel, le centre pré-ados a de nouveau ouvert ses portes pour que les jeunes de 11 ans et + puissent profiter d'un service municipal de qualité pour éviter qu'ils ne se sentent délaissés et abandonnés au moment du passage au collège. Pour les parents, nous avons souhaité dès notre arrivée, modifier le règlement intérieur du périscolaire afin de pouvoir donner plus de souplesse aux familles sans oublier nos obligations vis à vis des réglementations et de nos fournisseurs.

Pour que notre commune reste la plus agréable possible pour tous, nous avons débuter les travaux de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec comme objectif premier de pouvoir maîtriser l'urbanisation villenoyenne tout en faisant une grande place à l'environnement et

à la biodiversité, thèmes extrêmement importants pour le montage de l'Arc Vert qui deviendra le poumon de notre commune et en plein centre-ville afin qu'un maximum de personnes puisse profiter de ces îlots de fraîcheur. Au milieu de cet Arc Vert se trouve le parc du Baron Pelet, véritable lieu de rencontres et d'animation, qui deviendra au fur et à mesure le «Parc de tous» avec un calendrier de manifestation qui vous permet de savoir qu'il se passe toujours quelque chose à Villenoy. Cela est également possible grâce au travail commun avec les associations de Villenoy qui restent à votre disposition pour toute activité culturelles et sportives.



En résumé, vous pourrez vous rendre compte qu'au fur et à mesure, nous redonnons à Villenoy ses lettres de noblesse, avec, en outre, la mise en avant de notre patrimoine historique et industriel, le développement du tourisme, le prochain bureau de recueil afin de pouvoir demander sa carte d'identité ou son passeport, le projet d'école inclusive qui a interpellé très positivement les services de la première ministre, la cuisine centrale alimentée par un espace de permaculture espacés l'un de l'autre d'une centaine de mètre, ...

Tout cela ne serait pas possible sans une surveillance accrue des finances communales. Comme indiqué sur la page suivante, nous vous expliquons comment nous utilisons l'argent public pour tous ces investissements tout en maîtrisant le taux d'endettement qui est, même, en légère baisse alors que les projets sortent de terre très régulièrement. Les temps changent !

Je profite de cet éditorial pour remercier toutes les personnes qui nous aident quotidiennement ou ponctuellement, je veux parler des collègues élus, des agents investis et motivés comme jamais, des bénévoles du centre social et culturel et de chaque villenoyen qui participe volontairement aux différentes actions/réunions.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le **jeudi 19 janvier à 19h00 salle 1871** pour mes vœux à la population.

Emmanuel HUDE
 Maire de Villenoy



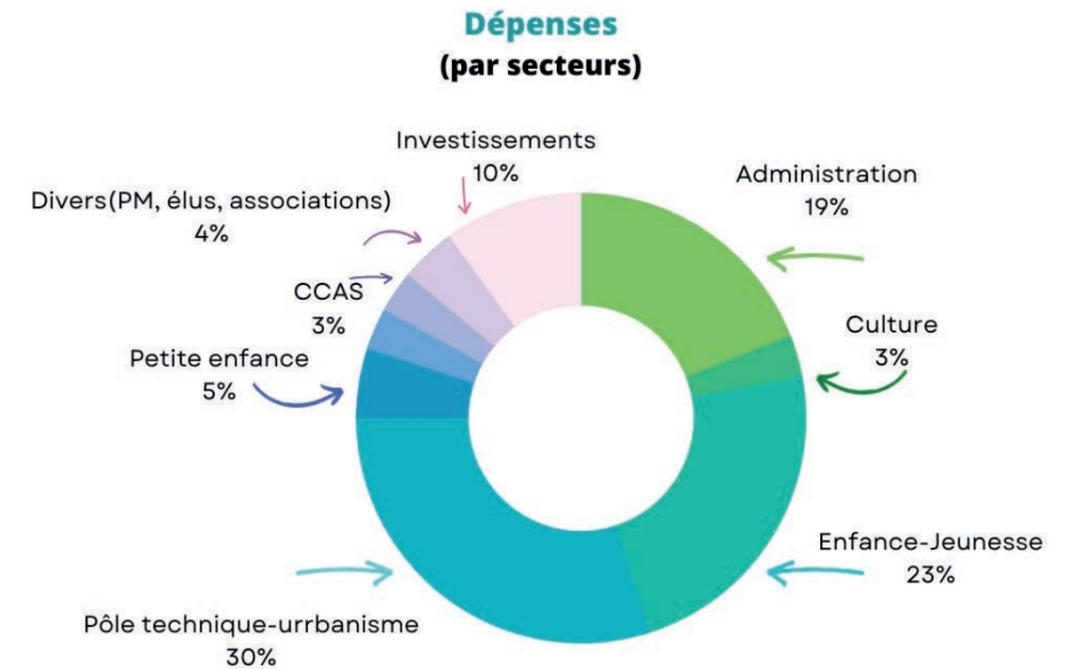
15, rue Charles Tellier
77100 MEAUX
Tél. 01 60 25 45 45

ASR Aide Solution Rénovation

13, rue Thiers - 77124 Villenoy
Tél. 01 60 32 12 00
 e-mail : j.vasseur@groupe-active-habitat.com
www.groupe-active-habitat.com

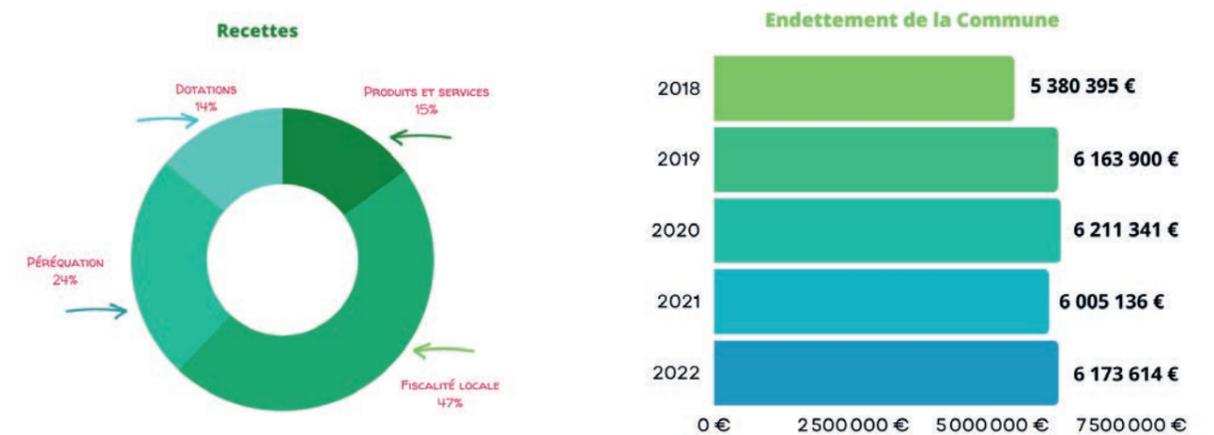
Vie Municipale

Finances



La section de fonctionnement du budget communal 2022 s'équilibre à hauteur de 5 576 750 €. La répartition des dépenses par grands secteurs fait ressortir la prépondérance des secteurs techniques et scolaire/enfance dont les masses salariales sont les principales composantes. Il est également à noter que 10% de ce budget est consacré à abonder la section d'investissement, ce qui représente un effort important. Vous trouverez la partie investissement au fil des projets présentés.

La répartition des recettes de fonctionnement montre que la part de l'Etat sous forme de dotations se réduit à son strict minimum et a fondu au fil des années, cédant la place principale à la fiscalité locale.



L'endettement de la commune est resté quasi constant depuis 2019, la recherche et l'obtention de très nombreuses subventions pour l'ensemble des projets permettant leurs réalisations sans avoir recours à l'emprunt. Le bond en avant de la dette en 2019 est le fruit de l'emprunt contracté par l'ancienne municipalité pour couvrir les dépenses de l'espace 1871.

VIALIS 21 rue Henri de France 77124 Villenoy
 01 60 61 02 31 vialis@vialis-tp.fr

TRANS-ACTION

Tarification sociale des cantines scolaires

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en septembre 2018 par le Président de la République, la Commune a décidé de rejoindre le dispositif de tarification sociale.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID 19 a démontré que le repas à la cantine pouvait constituer le repas le plus conséquent de la journée pour certains enfants.

À la suite de l'élargissement des critères d'éligibilité établis par la délégation interministérielle, Villenoy a mis en place une tarification sociale depuis la rentrée de septembre 2021.

Afin d'avoir un impact maximal sur la charge des familles villenoyniennes en matière de restauration scolaire, un tarif unique de 0,90 € pour la tranche la plus basse, de 1 euro pour les deux tranches suivantes est appliqué ainsi qu'une baisse de 0,20 € sur les tarifs des trois tranches suivantes.



| Revenus mensuels nets déclarés | Tarif Famille avec 1 enfant | Tarif Famille avec 2 enfants | Tarif Famille avec 3 enfants |
|--------------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Moins de 1050 € | 0,90 € | 0,90 € | 0,90 € |
| De 1050 à 1500 € | 1,00 € | 1,00 € | 1,00 € |
| De 1501 à 1950 € | 1,00 € | 1,00 € | 1,00 € |
| De 1951 à 2401 € | 3,61 € | 3,49 € | 3,31 € |
| De 2401 à 2850 € | 4,07 € | 3,96 € | 3,78 € |
| Plus de 2850 € | 4,55 € | 4,44 € | 4,27 € |
| Extérieurs | 7,50 € | 7,50 € | 7,50 € |



Nouveau Portail famille

La Commune s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion pour les activités périscolaires et la restauration scolaire. Il permet d'effectuer les réservations en amont, les modifications et d'avoir accès aux éléments de facturation.

- Réservation aux activités enfance
- Signalement d'absence
- Paiement en ligne
- Adhésion au prélèvement automatique
- Documents administratifs
- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes

Réception d'alertes par mail pour les informations urgentes, rappels pour les inscriptions et les paiements de factures

Zoom

La renaissance du Centre Pré Ados

Le Centre Pré-Ados est destiné à l'accueil de jeunes âgés de 11 à 14 ans. C'est avant tout un lieu socialisant ayant comme enjeu de mettre en place des animations éducatives.

Les pré-adolescents sont au centre de plusieurs enjeux éducatifs (citoyenneté,...), territoriaux (mobilité des jeunes, territoires « vécus » différents des jeunes âgés de 15 à 18 ans,...), de logiques et de processus sociétaux (modes de garde, mode de consommation,...).

Ils quittent un monde et un statut d'enfant pour rentrer progressivement dans celui des adultes.

A la croisée des chemins se situe l'accueil de loisirs 11-14 ans, une passerelle, un espace «relai», composé de ressources, de transitions, et de complémentarités entre la cellule familiale et l'institution scolaire.

Une possibilité pour les pré-adolescents d'agir sur leur vie, sur leur environnement, d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Le Centre Pré-Ados doit servir de repère et de lieu sociabilisant. Le rôle de l'équipe pédagogique est de

veiller à l'épanouissement de chacun et de répondre aux attentes des pré-adolescents. Elle doit aussi faire respecter le cadre et les règles mis en place sur la structure.

Le Centre Pré-Ados se veut être un lieu où la mixité est développée (mixité des sexes, sociale, des origines et humaine). La démarche principale de l'équipe pédagogique est de mettre en place des loisirs éducatifs en direction du public ciblé.

Le Centre Pré-Ados se veut être un espace d'expression, de rencontres, ouvert aux pré-adolescents et sur l'extérieur favorisant ainsi la mixité sociale.



Nouveau souffle au Relais Petite Enfance

Depuis le 1er septembre 2022, une nouvelle directrice est arrivée pour dynamiser le Relais Petite Enfance à bout de souffle suite à la pandémie.

Situé au 1er étage du pôle petite enfance, cet espace dédié aux assistant-es maternel-les ainsi qu'aux parents de jeunes enfants, le Relais Petite Enfance propose des temps d'éveil, des temps de jeux libres, de lectures et d'activités manuelles.

Lieu pour les assistant-es maternel-les ou pour les futures souhaitant s'informer et partager des moments conviviaux, mais également lieu d'information et de conseils pour les futurs jeunes parents en recherche d'un mode de garde.



Rénovation de l'Accueil de la Mairie

Redonner tout son sens au service public par un accueil digne de ce nom, respecter les administrés et les agents en charge de ce secteur a été une des priorités de la nouvelle municipalité.

L'accueil tel qu'il avait été conçu à l'origine en 2011 a été transformé pour des raisons obscures en salle des mariages en 2015. Reléguant ainsi les agents dans une sorte de bocal improbable indigne de recevoir les administrés.

C'est aujourd'hui un espace chaleureux qui vous permet de faire vos démarches administratives auprès de nos services où vous pourrez très bientôt déposer vos demandes de cartes d'identité et de passeports puisque cette compétence nous a été attribuée par la Préfecture de Seine et Marne après de longues négociations. Et la qualité du lieu d'accueil a joué un rôle important dans cette attribution.

Le coût total des travaux s'élève à 186 000 € HT entièrement sur les fonds propres de la commune, car il n'y a pas de subventions sur ce type de projet.



Bail de Voirie

Afin d'harmoniser et d'optimiser la gestion de la voirie communale, nous avons lancé un marché public afin d'attribuer un bail de voirie de trois ans. Le lauréat de ce marché est la société Eiffage qui a déjà entamé certains petits travaux d'entretien.

Les montants annuels de ce bail sont de 100 000 € en fonctionnement et de 200 000 € en investissement. Des études et des chiffrages sont en cours sur les secteurs où les besoins sont les plus urgents.



Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision totale du Plan Local d'Urbanisme qui avait été laissée en suspend par la municipalité précédente, est relancée. Le choix du bureau d'études qui va nous accompagner a été fait et la construction d'un nouveau Plan d'Aménagement et de Développement Durable, fixant la philosophie du PLU et donc l'avenir urbanistique de la commune, a démarré en novembre.

Un groupe de pilotage va être constitué autour du Maire qui sera entre autre chargé d'assurer la participation des administrés aux diverses étapes de cette élaboration.



Pourquoi une nouvelle école ?

Les équipements scolaires de la commune se composent de deux bâtiments pour le secteur élémentaire, Zola 1 et 2, et d'un bâtiment pour le secteur maternel, Mozart. Ils sont complétés par un bâtiment dédié à l'accueil et aux activités péri et extra scolaires, Brassens, structure totalement obsolète construite au début des années 1980 dans le cadre des mille clubs et qui aurait déjà dû être démolie.

Et demain ?

Si pour le secteur élémentaire nous ne rencontrons pas de problème en termes de places d'accueil d'élèves, la situation est plus tendue pour le secteur maternel. La municipalité souhaite donc prendre les devants et anticiper par la construction d'une nouvelle école maternelle sur le site de l'actuel centre de loisirs, ce dernier étant délocalisé dans les locaux de l'actuelle école maternelle. Cela permettra donc de résoudre les problèmes de places d'accueil scolaire tout en se débarrassant de cet ex-mille clubs qui est un gouffre énergétique et qui contient un fort pourcentage d'amiante, ce qui conforte notre démarche de développement durable.

Un projet novateur tourné vers l'avenir

Depuis la rentrée de septembre 2020, nous accueillons une classe d'inclusion pour les enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme dans le cadre d'une convention avec l'Etablissement Public Médico-Social de l'Ourcq.

Pour avancer dans cette démarche, nous avons décidé de réaliser conjointement une structure réunissant 11 classes maternelles, dont une d'inclusion comme aujourd'hui, un ensemble de salles pour l'EPMS seul intégrant un dispositif d'accompagnement précoce et un Institut Médico-Educatif, et un ensemble mutualisé comprenant la salle de restauration et la salle de motricité. La commune aura également à sa charge la création d'une cuisine centrale qui produira les repas pour l'ensemble des écoles de la commune.

Calendrier

Ce projet novateur mettant en jeu deux maîtrises d'ouvrages distinctes sera mené sous forme d'une délégation de l'EPMS vers la commune nous donnant ainsi l'entièreté de cette maîtrise d'ouvrage. Un concours d'architectes a été organisé dont le jury a désigné le 16 avril 2021 le cabinet BN architectures comme lauréat. Les documents de conception et de validation d'urbanisme permettront un début des travaux en janvier 2023, avec une livraison estimée en fin d'année 2024.

Financement

Budget initial : 5 302 000 € HT
Participation de l'EPMS : 1 855 700 €
Subvention Contrat Aménagement Régional : 1 265 000 €
Subvention Dotation Solidarité Investissement Local de l'Etat : 328 000 €
Subvention Fonds Aménagement Communal du Département : 300 000 €
Fonds propres de la commune : 1 553 300 €



Cuisine centrale

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée et équilibrée, variée et répartie au cours de la journée.

Le temps du repas est aussi l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer. Il doit être un moment privilégié de découverte et de plaisir.

L'objectif doit être de proposer des menus adaptés aux besoins nutritionnels des enfants afin de préserver l'équilibre alimentaire, mais également d'éduquer au goût.

L'éducation au goût à travers une restauration collective plus saine et respectueuse de l'environnement.

La construction d'une cuisine centrale va profiter aux 3 établissements scolaires, elle favorisera les circuits courts dans l'intérêt de valoriser les produits de saison et ainsi réguler les pertes directes du gâchis alimentaire.

Faire découvrir le vrai goût des choses faites dans un respect nutritionnel et en faveur de notre environnement réside dans l'enjeu de la construction de cette cuisine centrale.

Des études ont montré que notre zone dédiée à la permaculture permettra également de nourrir la cuisine centrale, en devenir, les villenoyens pourront goûter fruits et légumes de notre propre territoire.



La Parole à

Anouke Julienne

Adjointe en charge des Affaires scolaires et Petite Enfance



Dès que notre projet de nouvelle école a été validé, il m'est apparu évident de revoir simultanément le système de restauration des élèves, en intégrant une cuisine centrale au projet. En effet, jusqu'à aujourd'hui, les repas industriels sont fournis par un prestataire extérieur, et la création d'une cuisine centrale, au-delà de la qualité des repas, pourra permettre aux enfants de Villenoy de développer leurs goûts et leur apprendre à « manger mieux ».

De la cuisine centrale à la production d'une partie des produits, il n'y avait qu'un pas. C'est ainsi qu'est née l'idée, concrétisée aujourd'hui, de l'espace de culture bio. A côté des jardins partagés, et sur une parcelle de 2,5 hectares travaillés en permaculture, légumes et fruits, sains et locaux, seront produits pour l'approvisionnement de la cuisine centrale, mais aussi proposés aux villenoyens par la vente de paniers.

*Valoriser le territoire,
Favoriser l'appropriation des espaces
verts de la commune par ses habitants,
Respecter nos valeurs
environnementales*



La commune de Villenoy possède en centre-ville un ensemble d'espaces verts de plus de quatre hectares, véritable poumon vert composé du parc du Baron Pelet et d'une suite de parcelles naturelles qui rejoint le parc Georges Brassens. Afin de préserver ce trésor et de le rendre accessible et utilisable par tous, la municipalité a initié un projet de réalisation d'un arc vert alliant promenade, bien-être, découverte et activités.

Nous avons décidé de créer un chemin en accord avec les principes environnementaux que nous portons et souhaitons donner à notre territoire. Notre objectif : le respect de la biodiversité en accord avec nos besoins, notre patrimoine et notre envie.

La biodiversité c'est quoi ?

La biodiversité c'est le tissu vivant de notre planète, dont nous faisons partie. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. Elle est au cœur de nos vies.

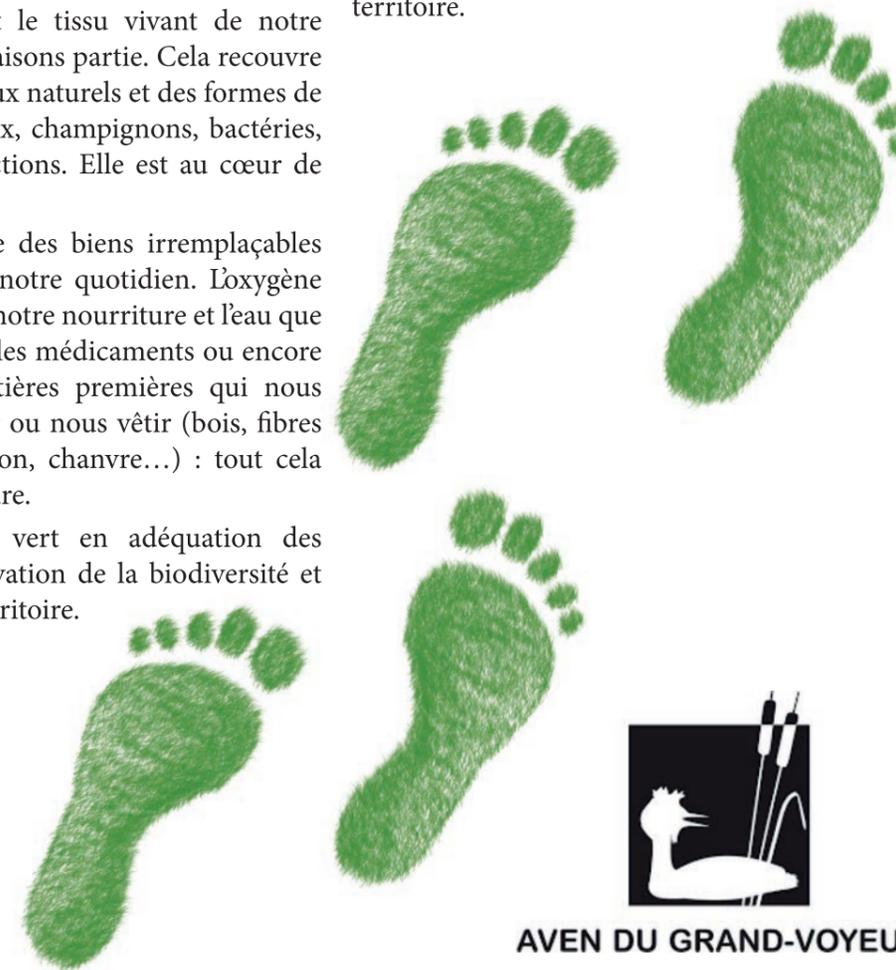
La biodiversité offre des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien. L'oxygène que nous respirons, notre nourriture et l'eau que nous consommons, les médicaments ou encore de nombreuses matières premières qui nous servent à nous loger ou nous vêtir (bois, fibres telles que laine, coton, chanvre...) : tout cela nous vient de la nature.

Construire un arc vert en adéquation des outils alliant préservation de la biodiversité et aménagement du territoire.

A partir du Parc Baron Pelet, notre liaison prend tout son sens dans ce cœur de verdure, un chemin naturel, il se prolongera emmènera vers la permaculture...

Découvertes, ateliers pédagogiques, mise en valeur de la biodiversité naturelle de Villenoy. Avec la collaboration de l'Aven du Grand Voyeux, une étude approfondie des sols ainsi qu'une analyse des besoins en espèces végétales est en cours afin d'affiner notre projet.

En complémentarité de ce projet, un Atlas de la Biodiversité répertoriant l'intégralité des espèces animales et végétales présentes sur notre territoire.



AVEN DU GRAND-VOYEUX

Les Jardins partagés

Afin de compléter sa politique sociale et environnementale, la commune souhaite réaliser un ensemble de jardins partagés.

Situés du côté du stade, d'un accès facile avec stationnement à proximité, ils seront composés d'entre 30 et 35 parcelles individuelles de 150 m² sur une emprise totale de 6000 m², d'une réserve de biodiversité et d'une zone de convivialité.

Le coût estimé des travaux est de 170 000 €, hors serres et irrigation financés par la Caisse des Dépôts en Consignations, avec une subvention de la Région Ile de France à hauteur de 40%.

L'ensemble permettra aux villenoyens de profiter d'un espace de jardinage, d'échange et de rencontre et pourra également fournir sous forme de dons en fruits et légumes l'épicerie solidaire

Ces jardins partagés font partie intégrante de notre Plan Alimentaire Territorial qui s'articule autour de la cuisine centrale et de l'épicerie solidaire. Ils permettront de favoriser l'accès aux produits bio et de développer les circuits courts d'approvisionnement.

Les jardins familiaux peuvent être considérés comme un outil au service des Villenoyens à la fois un complément de ressources et un accès à la nature. Mais ils doivent également

La Permaculture

La permaculture c'est quoi ?

La permaculture, la culture ou agriculture permanente est une méthode qui se veut globale et qui propose des solutions préconisant des systèmes agricoles, des habitats mais aussi des modèles sociaux s'inspirant de la biodiversité de la nature. Du coup, la définition la plus juste serait peut-être 'la philosophie d'une culture de la permanence' où faune, flore et êtres humains vivraient en parfaite harmonie dans un environnement sain et auto-suffisant.... Ce qui est un beau et vaste programme !

Basée sur la création d'écosystèmes, la permaculture offre alors à la fois un nouveau souffle à la terre, un nouveau rôle au jardinier, un nouvel espoir pour la santé et la consommation de végétaux ». Bill Mollison décrit dans son livre son objectif : « Qu'il soit possible de récolter sans semer chaque année, de protéger le sol



être un lieu de partage et d'échanges entre les diverses catégories socioprofessionnelles, notamment pour les classes moyennes résidant en appartement.

La mixité recherchée devra également être intergénérationnelle.

Une partie des parcelles sera accessible aux personnes à mobilité réduite



sous un couvert permanent, de mieux associer cultures et boisement... Cela correspond à tant de réalités observées en France et dans le monde, à tant d'ingénieux procédés de paysans permaculteurs sans le savoir ! ».

C'est une nouvelle vision de l'homme dans son milieu local. Un bel encouragement pour re-végétaliser nos jardins selon cette méthode !

Centre Social & Culturel Marie-Jeanne BASSOT

La commune a décidé, de recentrer l'intervention sociale dans un nouvel équipement multifonctionnel et d'ouvrir un centre social et culturel.

La Maison de la Citoyenneté, créée en 2020 avait pour objectif d'analyser les besoins du territoire, favoriser le lien social et dynamiser les interactions dans la commune.

Le centre social et culturel est un lieu d'animation globale et sociale ouvert à tous les Villenoyennes et Villenoyens. Cet équipement polyvalent et collectif a pour objectif de faire participer les habitants au renforcement et à l'animation du lien social.

Le centre social et culturel est un acteur important de la vie du territoire. Il agit avec les habitants dans la proximité. Il permet de maintenir du lien et du dialogue tout en répondant à des questions essentielles : vivre ensemble, scolarité, accès aux droits, parentalité, loisirs, culture. Il agit, quotidiennement et dans la durée, avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Après des phases administratives afin d'obtenir l'ouverture, le Centre social et culturel a pris place au sein de l'espace associatif 1871 et été inauguré le Samedi 15 octobre 2022.

La Parole à

Rachid Askouban
Adjoint en charge de la Citoyenneté



Lors des dernières élections municipales, nous avons constaté qu'il n'existait aucun lieu permettant aux villenoyennes et villenoyens de se rencontrer. Partant de ce constat et avec la participation des habitants, nous avons décidé de créer un espace pour tous.

Après deux ans de travail avec les partenaires institutionnels et les bénévoles, le 15 octobre dernier, nous avons inauguré notre centre social et culturel Marie Jeanne BASSOT, sur l'espace 1871.

Avec cette structure, j'aimerais ainsi concrétiser la motivation qui m'a poussé à m'engager, à savoir la création de liens entre les habitants, notamment par des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales qui peuvent réunir toutes les générations.

Nous avons tous une passion que nous pouvons partager, comme la couture, la création de bijoux, la gastronomie, le jardinage, le bricolage... Cette passion peut devenir un projet d'activité que l'équipe du Centre social et culturel peut vous accompagner à le réaliser.

Aujourd'hui, plusieurs activités sont proposées avec la participation des bénévoles que je remercie chaleureusement. Le centre social et culturel Marie-Jeanne BASSOT est votre structure.



Epicerie Solidaire «Bulle d'Air»

Depuis le 28 septembre 2021, la commune a ouvert les portes de son épicerie solidaire «Bulle d'Air» afin de répondre aux besoins sociaux de son territoire.

Cette «bulle» permet un temps donné de pouvoir bénéficier de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien à des prix réduits mais aussi d'un espace

d'accueil et de convivialité.

Depuis son ouverture, l'épicerie solidaire a organisé des ateliers, des sorties ouverts à tous mêlant les activités manuelles et découvertes.

Depuis le 2 février 2022, la commune se réjouit d'une collaboration avec Chauconin-Neufmontiers autour de cette aventure humaine.

La Parole à

Caroline Daniel
Adjointe en charge des Affaires Sociales



Depuis son ouverture, fin septembre 2021, l'épicerie solidaire a accueilli 30 familles, leur permettant de faire leurs courses à moindre coût, à une période plus difficile pour eux. Les ateliers proposés autour des thèmes du tri sélectif, du gaspillage alimentaire et de la nutrition ont été très appréciés. Nous remercions les magasins partenaires (wBioCoop et Auchan) qui nous permettent, grâce aux collectes, de proposer plus de choix. De nouveaux projets sont en préparation pour 2023.

Culture & Patrimoine

Maison des Artistes



Abandonnée depuis plusieurs années, l'équipe municipale avait à cœur de restaurer cette demeure.

Cette maison a connu plusieurs vies, maison de vie de grands notables parisiens, maison de villégiature du directeur de la Sucrerie en 1982, elle est ensuite rachetée par la commune en 2007 pour y célébrer les cérémonies.

Cette magnifique villa reprend vie peu à peu... L'abandon de plusieurs années a laissé des traces d'usure et les travaux prendront du temps.

L'idée de préserver ce patrimoine villenoyen s'est construite autour de la valorisation de la culture sur notre territoire, née en temps d'épidémie de Covid où la culture a été malmenée, quoi de plus naturel d'y installer la Micro-Folie.

Ce dispositif permettant d'accéder aux plus grands musées nationaux et internationaux par un espace numérique (écran géant, tablettes tactiles et casques de réalité virtuelle) a trouvé tout son sens au sein de la Maison des Artistes. L'Art pour tous et ouvert à tous.

Nous sommes même aller plus loin encore... Persuadés que cette demeure a un fort potentiel architectural, nous avons demandé l'expertise du Service de la protection des monuments de la Région Ile-de-France et nous avons raison. En novembre 2021, nous recevions le **Label d'intérêt régional**.

Après une réhabilitation du rez de chaussée, le remplacement des fenêtres et un rafraîchissement du jardin, nous avons pu engager la réfection de la façade.

Financement

Coût des travaux comprenant, réfection toiture, ravalement et maçonnerie, réfection du 1er étage : 367 000 € HT

Subvention de l'état (DETR) : 146 800 €

Subvention département : 90 000 €

Subvention Région Ile de France : 42 000 €

Fonds propres de la commune : 88 200 €



La Parole à

Sylvie Teixeira

Adjointe en charge des Affaires Culturelles



Villenoy s'impose aujourd'hui comme une commune en pleine innovation avec, pour le secteur culturel, la création d'une maison d'artistes au sein d'une bâtisse qui, en 2021, a fait l'objet d'une labellisation au patrimoine d'intérêt régional.

Ce projet ambitieux a permis, dans un premier temps, d'aménager un espace dédié à la Micro-Folie. Cet outil connecté à la portée de Tous, permet d'apporter une proximité culturelle de qualité.

En 2023, avec l'aménagement de salles au 1er étage, cette maison pourra accueillir les projets d'artistes sous plusieurs formes D'Art et des ateliers ouverts à la population.

L'objectif de la municipalité est d'offrir à l'ensemble des villenoyens, des moyens de se divertir et de se cultiver.



L'abri anti-aérien conique de la sucrerie, un témoin unique en son genre de la «Défense passive»

En 1939, vu l'imminence d'une guerre avec l'Allemagne nazie d'Hitler, la construction d'un abri en surface par la direction de la sucrerie fut choisie du fait de la proximité du rû de Rutel et de la Marne. Un abri souterrain aurait été inondable. Construit en 1939-1940 afin de protéger ses employés, la forme originale de ce cône était censée permettre une meilleure protection de l'effet de souffle des bombes.

Laisse à l'abandon pendant des décennies, cet abri a pu être redécouvert après le rachat de la sucrerie par la Municipalité en 2006. Débutés en septembre 2011, les travaux de réhabilitation intérieurs et extérieurs de l'abri entrepris grâce au travail acharné d'un passionné d'histoire, Monsieur François Daveau, se sont poursuivis tout au long des années.

Il offre dorénavant aux regards des visiteurs qui s'y pressent une vision proche de l'apparence qu'il devait avoir lors de sa construction. Il faut dire que la construction et l'organisation interne de cet édifice sont particulièrement intéressantes. L'abri comporte 8 niveaux ; un sous-sol, un rez-de-chaussée avec une pièce infirmerie dotée d'une douche de décontamination, 3 étages et 3 autres niveaux au-dessus beaucoup plus étroits et à usage technique. Un escalier en colimaçon autour d'une gaine technique centrale mène jusqu'au 3^{ème} étage.

Construit en béton armé de ferrailles, les murs sont épais de plus de 50 centimètres : les petites ouvertures triangulaires à chaque étage sont protégées intérieurement des éclats de bombes et du souffle de l'explosion par un lourd bouclier de fer, lui aussi triangulaire, que l'on pouvait mettre ou enlever à la main.

Tous les étages disposaient de toilettes et de l'électricité. Une ventilation mécanique renouvelait l'air dans l'abri : on voit encore à chaque niveau les tuyaux en tôle qui servaient à l'arrivée d'air. Au niveau quatre, se trouve le gros ventilateur actionné par le «vélo» qui, en cas de coupure de courant, faisait avec l'aide d'un volontaire, tourner la machinerie. Un gros caisson métallique était destiné à filter l'air extérieur. L'abri, à son sommet, est coiffé d'un chapeau très lourd, en fonte d'acier.



Cet abri anti-aérien de forme conique est unique en France, ce qui a retenu toute l'attention du conservateur en chef du patrimoine de la Région et permis de faire classer, ainsi que les écuries annexes au patrimoine régional.

Sur la lancée, nous avons présenté un dossier à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le faire inscrire au titre des monuments historiques. La Commission a rendu un avis favorable unanime et nous n'attendons plus que l'arrêté du Préfet de Région.

Grâce à ce partenariat Commune/Etat et Région, les études supervisées par l'architecte des Bâtiments de France seront subventionnées à hauteur de 70% et les travaux à hauteur de 75%.



MONTELEC
service
ÉLECTRICITÉ
FAUX PLAFONDS



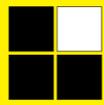
Rue Parmentier - 77124 VILLENOY
Tél. 01 60 44 00 88
E-mail : contact@montelec-service.com



BOIS&TOITS
CHARPENTE ET CRÉATION BOIS
Yann D.

Charpente / Couverture
Charpente traditionnelle - Terrasse et bardage bois
Aménagement de combles - Bâtiment ossature bois
Couverture : Zinc - tuiles - ardoises
Gouttière zinc - velux - entretien de toiture

77124 Villenoy
Tél. 06 09 55 15 47
bois.et.toits@gmail.com



BAILLOUX EUROL

Carrelage - Plomberie
Revêtement sol et mur
Rénovation de votre salle bain de A à Z
Aménagement Intérieur&Extérieur

2 rue Jean-Pierre Plicque - 77124 VILLENOY
01 60 44 01 70 ou 06 13 27 30 41
bailloux.eurl@free.fr



Rapid
Pare-Brise
Mareuil-lès-Meaux

PARE-BRISÉ CHANGÉ

FRANCHISE REMBOURSÉE **OU** *100€ OFFERTS
*voir conditions en boutique

- VÉHICULE DE COURTOISIE
- GARANTIE IMPACT À VIE
- TOUTES ASSURANCES
- TOUTES MARQUES
- PARE-BRISÉ
- GLACES LATÉRALES
- LUNETTES ARRIÈRES
- OPTIQUES DE PHARES

01 60 04 85 40

40 Avenue de la Grande Haie, 77100 MAREUIL-LÈS-MEAUX
STATION INTERWASH

www.rapidparebrise-meaux.fr
rapidparebrise.meaux@gmail.com

Vie Associative

Villenoy bénéficie d'un tissu associatif dense et diversifié avec près de 30 associations actives référencées pour un peu plus de 5000 habitants. Ces associations jouent un rôle fondamental en faveur du développement social local et de la vie du territoire.

Dans ce cadre, la commune entend poser les bases d'une politique associative renouvelée et ambitieuse au travers de son service Vie Associative. Ce dernier, pour une bonne cohérence des actions portées sur le territoire est rattaché au Centre Social et Culturel, qui joue un rôle de lieu FEDERATEUR.

La municipalité est consciente du rôle essentiel des bénévoles du territoire et entend valoriser les enjeux d'une politique associative dynamique parce que les associations :

- Favorisent la cohésion sociale et le vivre ensemble ;
- Œuvrent à l'épanouissement individuel des habitants ;
- Contribuent à l'éducation des plus jeunes en agissant dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs ;
- Favorisent l'animation, l'attractivité et le rayonnement de la ville ;
- Participent au développement économique du territoire.

La Ville soutient les valeurs portées par les associations car l'action associative est complémentaire de l'action municipale.

La ville a un rôle de facilitateur vis à vis de ces associations. Elle soutient le monde associatif dans la limite de ses moyens, une aide qui doit être maîtrisée compte-tenu du contexte actuel de contrainte budgétaire

La Ville soutient les associations par différents moyens :

- l'octroi de subventions de fonctionnement ou d'investissement (pour des projets de travaux, d'achats).
- la mise à disposition d'infrastructures municipales, salles d'activités ou salles sportives, en intérieur ou extérieur en fonction des besoins, de façon régulière pour les activités ou pour des réunions et manifestations. La Ville entretient ce patrimoine et en assure la maintenance.
- les prestations en nature (soutien logistique) : prêt de matériel pour l'organisation des manifestations.
- soutien humain : mise à disposition de personnel municipal à titre gracieux (soutien logistique pour amener le matériel).

Alors que de nombreuses collectivités baissent leurs subventions, la Ville maintient à ce jour un soutien financier aux associations.

Mais il convient de prendre en compte un contexte de plus en plus difficile :

- pour la Ville : contexte général de réforme territoriale, baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, dégradation du contexte financier ;
- pour les associations : difficulté à assurer le renouvellement de leurs responsables, de développer le bénévolat mais aussi nécessité pour elles de se professionnaliser.

Renforcer le dialogue
et les échanges avec les
associations et leurs
représentants

Coordonner la vie
associative

Développer des projets
partagés entre ville
et associations

Développer la culture
du bénévolat



Nous nous sommes présentés à vos suffrages avec un programme étoffé et ambitieux. C'est sur la base de ce programme que vous nous avez massivement (2/3 des votants) portés à la gestion de votre municipalité.

Notre installation, en pleine période d'épidémie sanitaire, outre qu'elle a été retardée, s'est évidemment faite dans le contexte très compliqué de la crise sanitaire et, au-delà, sociale.

Cette situation difficile a naturellement été notre priorité au quotidien, avec, par exemple, toute une organisation pour la restauration scolaire et le périscolaire pour limiter au mieux la propagation du virus, comme la prise en charge des besoins des seniors (vaccination, contacts des personnes isolées, aide aux courses).

Cela ne nous a pas empêché de nous mettre aussitôt au travail pour commencer notre programme qui se développe tout au long du mandat, à commencer par nos démarches pour obtenir de nombreuses subventions, avec de beaux résultats à la clef. Entre autres :

* lancement de l'arc vert, véritable poumon de la commune, dont l'ambition est d'assurer un cheminement continu allant de la Maison des Artistes jusqu'au futur espace de permaculture, avec aménagements de détente et de loisirs,

* acquisition des parcelles pour les jardins partagés,
* étude pour la future école maternelle qui sera dotée d'une cuisine centrale alimentée à partir d'une aire de permaculture, et qui, une première dans notre pays, se fera dans le cadre d'un partenariat avec l'EPMS du pays de l'Ourcq qui prend en charge l'autisme, opération qui est regardée avec grand intérêt jusqu'au plus haut de l'Etat.

D'ores et déjà, nous avons coché plusieurs cases de notre programme : depuis 1 an est ouverte l'Epicierie Solidaire, maillon qui manquait à côté des aides spécifiques à l'alimentaire via les associations caritatives telles les Restaurants du Cœur, la Croix Rouge ou le Secours Populaire. A travers elle, outre cette aide, est mise en place toute une structure d'insertion via des ateliers ouverts d'ailleurs plus largement qu'aux seuls bénéficiaires. Elle fonctionne, sous l'égide d'un agent communal et du CCAS avec des bénévoles, parmi lesquels, c'est à noter d'anciens bénéficiaires qui ont voulu s'y investir à leur tour.

A aussi été créée la micro-folie dans l'ancienne Maison des Cérémonies qui devient Maison des Artistes, sauvée par nos soins d'une démolition programmée par LA municipalité précédente.

Cette micro-folie permet, via les canaux de communication moderne, d'avoir accès à la culture et d'y visiter tous les musées possibles.

Enfin vient d'être inauguré le Centre Social et Culturel, qui bénéficie d'une équipe motivée et compétente, dont l'ambition est de voir tous les Villenoyens, jeunes, anciens, familles, s'approprier ce nouveau service et être acteurs de projets à leur initiative. Les premières activités et manifestations ont rencontré un vif succès, ce qui est prometteur pour la suite.

L'année prochaine sera l'année du lancement concret du chantier d'envergure que sera la construction de notre future école maternelle, un projet dont la conception est tout à fait exceptionnelle, à l'échelon communal certes, mais comme souligné, à la dimension nationale. Ce qui devrait nous ouvrir les portes à des subventions supplémentaires.

Enfin, comment ne pas dire un mot sur les activités et manifestations mises en place par le Comité des Fêtes, qui a laissé place à une structure municipale, ce qui démontre la volonté de la municipalité de s'y investir pleinement.

Bien sûr, la mise en route n'a pas été facile avec les contraintes sanitaires, mais progressivement, il y a eu une montée en puissance avec une détermination assumée de centrer les différentes fêtes sur le parc du baron Pelet que nous voulons être le parc de tous les Villenoyens (fête du 14 juillet, cinéma en plein air, marché de Noël, fête de la nature, etc ...), sans oublier les mercredis de l'été et le forum en lien avec les associations municipales).

Manifestations et activités particulièrement appréciées des habitants, qui nous en font part et constatent qu'ils vivent dans une commune qui bouge.

D'ailleurs, Villenoy est regardée avec envie pour son dynamisme par nombre de communes du pays mellois. Dynamisme qui lui a aussi valu d'être retenue par la Préfecture pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports, ce qui sera effectif très prochainement et permettra, on peut l'espérer, de réduire les délais d'obtention actuels, vu les embouteillages dans les Préfectures.

Ces réalisations sont certes le fruit de l'équipe déléguée en place, mais aussi de l'investissement des agents communaux qui sont totalement impliqués dans les objectifs de la commune. Qu'ils en soient remerciés.

Entre vos mains ce premier numéro, à la périodicité bien choisie, de la communication d'un groupe majoritaire, élu lors d'un scrutin impacté par la Covid et un taux d'abstention de 60% !

Devenir ainsi majoritaire, avec seulement 25% du nombre d'inscrits, devrait conduire à une certaine humilité, voire au légitime souci de rassembler dans un esprit constructif.

Mais ce maire préfère systématiquement discréditer la précédente mandature avec une hargne indécente qui scandalise même certains élus de ce groupe.

Depuis mars 2020, vous êtes soumis à cette valorisation sans retenue des réalisations dont M. Hude se prévaut, alors qu'en tant qu'ancien colistier de M. Esmery en 2014, il ne fait qu'appliquer le programme de celui-ci, qui a retrouvé opportunément son poste de DGS pour le mettre en œuvre.

Il faut se rappeler que lors de sa réunion publique pré-électorale du 12/03/2020 en salle des fêtes, M. Hude démentait pourtant le retour de M. Esmery. La duplicité est aujourd'hui clairement avérée.

Parlons donc vrai ! Avec ce bulletin d'autosatisfaction, il vous est présenté un bilan flatteur de cette équipe qui semble disposer d'un argent facile pour financer des projets dont elle veut vous persuader qu'ils vous sont indispensables. N'y voyez cependant qu'un outil de propagande qui élude les questions de fond et vous promet un avenir radieux.

La chasse aux subventions de tous ordres a été lancée pour doter la commune d'équipements ou de services à la fois, éloignés de nos besoins premiers, et disproportionnés par rapport au nombre d'habitants et de contribuables qui auront à assumer tous les coûts de fonctionnement pour les années à venir.

De là, la nécessité de vous faire déjà supporter une augmentation des impôts fonciers pour assurer la continuité du financement de ces projets dispendieux.

Ils sont parfaitement illustrés par la Maison des Artistes, avec résidence d'artiste (!), dont le coût des travaux de réhabilitation dépasse les prévisions sous-évaluées. Il en sera malheureusement de même lorsque nous parlerons de la future école maternelle.

Le groupe d'opposition Villenoy j'y vis, j'y crois vous souhaite, malgré toutes les incertitudes du monde actuel, de bonnes fêtes de fin d'année.

Vos questions, vos contributions, merci de les adresser à : villenoyjyvisjycrois@gmail.com

Villenoyens, notre commune est régie par un tandem qui la met bien mal en point !

Comment ne pas douter d'un maire dans l'ombre duquel œuvre de nouveau ce DGS, retraitable depuis janvier dernier mais bien rémunéré avec vos deniers, qui aura exercé au gré de ses intérêts, dans des communes alentours ou son passage fut très diversement apprécié...

Habile manœuvrier, M. HUDE, a donc été élu en vous cachant délibérément, que l'ancien DGS et candidat, M.ESMERY, tirait les ficelles lors de la campagne 2020. C'est ce dernier qui impose maintenant le programme qu'il n'avait pas pu appliquer à l'époque.

Comment conserver la confiance des électeurs quand l'attitude hautaine et méprisante devient une règle de conduite ? Satisfait de lui-même, le Maire et certains proches conseillers, expriment avec hargne et délectation des réflexions bien peu élégantes à l'opposition, même lors des commémorations !

Positionnant des conseils municipaux durant les congés scolaires, il s'assure ainsi de ne pas avoir de contradicteurs. Refusant les idées constructives qui ne viennent pas de lui, pour les reprendre plus tard à son compte, il agit comme un monarque absolu. Des comportements qui m'ont poussé à prendre mes distances avec la majorité car ses valeurs ne sont plus les miennes et ses décisions, déjà dictées, ne permettent plus d'avoir droit au chapitre.

Je n'habite plus la commune, comme c'est pourtant également le cas pour certains élus du « premier cercle proche » toujours en poste, mais je suis le seul à m'être fait retirer ma délégation à la Sécurité pour ce fait et ma franchise. Le maire assume désormais lui-même mon rôle. Il n'honore cependant plus sa promesse de renforcer les effectifs de la police municipale et se désengage même de la vidéoprotection, dont il n'a pas perçu que l'intérêt principal en est la dissuasion. En fait il nous l'a avoué : la sécurité n'est pas sa priorité. Cette équipe préfère utiliser votre argent pour financer des projets ambitieux. Mais, sont-ils indispensables, et surtout comment éviter l'inévitable augmentation des impôts qui en découlera ?

Face à cette situation déplorable, je suis toujours à vos côtés et actif pour défendre l'intérêt supérieur des Villenoyens.

Naissances

17/12/2019 BARRY Hawa
 20/12/2019 VOGEL Arthur, Louis
 09/02/2020 FERNANDEZ Ethan, Benjamin
 13/02/2020 BELLOEIL Olympe, Charlotte, Christine
 15/03/2020 LEITAO Emie, Margaux, Elisa
 25/03/2020 SAMUEL ANTONIO Kataleya, Elisa, Marie
 06/05/2020 LISAI Capucine, Margot, Marcelle
 16/05/2020 DESMOULLIERES Elenà
 31/05/2020 GÉRARD SIMON Mayron, David
 12/07/2020 DOUSSAIN Tiago
 17/07/2020 MAKAMBA LUZOLO THÉZÉNAS Ephraïm, Noah
 09/08/2020 WAGNER Nathan, Morice
 10/08/2020 MOHAMED Inaya
 19/08/2020 TROUX Alexia, Elisabeth
 19/08/2020 TROUX Léa, Véronique
 24/08/2020 RIFFIS HIA-BALIÉ Dana, Hanaé
 25/08/2020 FRANCISCO Théo
 09/10/2020 BARANSKI Elio, Ange, André
 20/10/2020 KAMATE Jayden, Nour, Joseph
 20/11/2020 KOUNDOULA MASSOUMOU Sami, Bishima, Sema
 29/11/2020 DCHICHA Khalil
 02/12/2020 TIMMER Emma, Magali, Morgane
 09/12/2020 CHEBAHI Anissa, Badra
 20/12/2020 BEAUX Jules, David, Nicolas, Sébastien
 03/01/2021 COLLIN Maël, Michel, Serge
 05/02/2021 SINAN Ina, Lamoussa, Soukeyna
 06/02/2021 AMIMI Mohamed-Zayn
 12/02/2021 HERELLE Ilan, Gabriel
 27/02/2021 POULIN DEBIEU Samuel, Patrick, Thierry
 24/03/2021 BRIAN Timothée, Maxence
 31/03/2021 HARDEL Jade, Moniqua, Maryline, Appoline
 14/04/2021 BERTONNIERE Milan
 07/05/2021 AMOKRANE Ayla
 10/07/2021 BOGDANSKI Lenny, Valentin, Marius
 06/08/2021 LIBANZA Yohanan, Judith, Emmanuel
 16/08/2021 SCHMIDT Nathan, Louis
 29/08/2021 PICARD Enzo, Naël
 31/08/2021 de SOUSA Lylia, Julie
 01/09/2021 ANNOUNE Miya
 01/09/2021 HEIM Aeris, Julia, Maria
 10/09/2021 KIKO MALET Lucas
 17/09/2021 BISEUX Éléonore, Laurence, Agnès
 25/09/2021 GRAVOT Augustin

16/10/2021 NKULU WANKULU Jayden, Yuwa
 24/10/2021 CHRISTIAENS Léon, Roland, Daniel
 26/11/2021 BRESSON Alex, André, Edgard
 21/12/2021 PHILIPPE Mila, Iris
 07/01/2022 COPPÉ Inès, Nathalie, Florence
 02/02/2022 CAMBRES Marius, Amazir, Jacques
 18/02/2022 BEZZAOUYA HÉE Tylan
 22/02/2022 BOUCHE Zélie, Oriane, Marie
 03/03/2022 KITTIKHOUN Soan, Marius, Arigna
 06/03/2022 ARROYO TRABAL Iris
 27/03/2022 BERAUT TUET Tom, Georges, Denis, Robert
 14/04/2022 RAFLÉGEAU CIVEL Mattéo, Killian, Denis
 25/05/2022 KALTIMI Fane, Dinan
 08/06/2022 LE NORMAND Eva
 21/06/2022 KONGBO Kahil
 11/07/2022 GONON Paul, Marc
 27/07/2022 COTÉ Lya, Lina
 06/08/2022 TAILLEBOIS THIBAUT Maël, Jean
 06/08/2022 TAILLEBOIS THIBAUT Loan, Jean-Michel
 14/08/2022 KACIMI Ilian
 19/08/2022 CORPSD'HOMME Milan
 29/08/2022 CASTANIÉ Athena, Arkana, Esther
 30/08/2022 PERRIERE Éléa, Sylvie, Michèle
 21/09/2022 DEMIRALI Imran
 15/10/2022 BERTONNIERE Emma



Mariages

29/02/2020 BENOUALI Walid & POLLARD Marion
 26/06/2020 NIGITA Lorenzo & COSSON Emilie
 24/10/2020 OULANAH Hervé & BOLOU Lou
 08/01/2021 GÉRARD Fabien & SIMON Carole
 08/05/2021 BISEUX Guillaume & DEJOIE Anne-Sophie
 12/06/2021 FINOLI Giovanni & MEUNIER Stéphanie
 19/06/2021 SINAN Komenan & COULIBALY Yélé
 10/07/2021 BUGLIER Loïc & CHITRANGAN Stéphanie
 21/08/2021 TROUX Damien & BONJOUR Jennifer
 18/09/2021 ANANOU Guy & MAISONNEUVE Jessica
 23/10/2021 BERTHÉLEMY Jérôme & POMMIER Isabelle
 08/01/2022 SQUIRES Emmanuel & MAIELLO Jessica
 15/01/2022 LAINS Victor & GARMONT Sylvie
 12/03/2022 NOZERET Nicolas & BISBROUCK Laura
 04/06/2022 PEDRON Etienne & TURBÉ Pauline
 04/06/2022 MARIN Arnaud & BARROIS Cécile
 11/06/2022 JARRETY Christophe & MOULIN Stéphanie
 02/07/2022 Derval Pierre-Yves & PEIXOTO Alexandra
 02/07/2022 PICHARD Julien & ABILLA Zoé
 27/08/2022 CARTONE Antonin & CORBET Marie-Amélie
 03/09/2022 NTIHEMUKA NIYONKURU Fidèle & BOYER Mathilde
 12/11/2022 GAUTHEROT Clément & MIGNOT Solène
 03/12/2022 CAYARCY Cédric & SEKA Ruth

Décès

CNIL
 (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
 du 2 octobre 2019 relative aux fichiers d'état civil :

La publication des décès n'apparaît pas dans le journal municipal. Afin de respecter la vie privée des familles, celles-ci doivent donner leur accord par écrit avant toute diffusion. Si vous le souhaitez, merci de contacter le service de l'état civil afin d'accomplir cette formalité pour les prochaines publications.



Retour en Images

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »



Commémorations...



Collaborations...



Partage...



Ateliers, spectacles...



Rencontres...



« Les plus belles réalisations se font en équipe »

Tereos, un groupe
coopératif ancré dans
ses territoires

1^{ER}
GROUPE SUCRIER
FRANÇAIS

12 000
ASSOCIÉS
COOPÉRATEURS

2 000
SALARIÉS PERMANENTS
TEREOS SUCRE FRANCE



Établissement de Chevrières
Hameau de la Sucrierie - 60710 Chevrières
Tél. 33 (0)3 44 91 40 00



www.tereos.com



65, rue Ampère - BP 87
77402 LAGNY/MARNE CEDEX
Tél. 01 60 07 30 77

KOOTA